

La théorie interprétative à l'heure de la traduction communautaire en Afrique

Aly Sambou

Laboratoire de recherches sociolinguistiques et didactiques,
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal, aly.sambou@ugb.edu.sn

Résumé : Dans les principes qui en constituent le fondement, la théorie interprétative de la traduction prône une réflexion sur le processus de traduction principalement axée sur les mécanismes de quête et de transfert du sens exprimé dans l'original. Cette approche théorique de l'opération traduisante a surtout le mérite de ne pas être restreinte à une catégorie de langues donnée, tant les méthodes qu'elle propose invitent à une nette démarcation des contingences formelles que constitue la langue du texte source. Cette étude ouvre une réflexion sur la pertinence de la théorie interprétative, dont elle interroge le caractère universel, dans une perspective de didactique de la traduction en langues africaines aux fins d'améliorer l'accès à une citoyenneté active des communautés locales.

Mots-clés : théorie interprétative ; traduction communautaire ; didactique de la traduction ; langues africaines, littérature.

Abstract : According to its basic principles, the theory interpretative (interpretive theory) approaches the translation process as being mainly centered on how the meaning expressed in the source-text is understood and transferred into the target text. This theoretical approach is worthy of consideration in so far as it is not restricted to a given category of languages and proposes methodologies that call for a sharp separation of the act of translating from the linguistic aspects of the source-text. This study aims to open a reflexion on the relevance of the theory interpretative and to question its universal nature with a view to teaching translation in African languages.

Keywords : théorie interprétative ; community translation ; translation didactics ; African languages.

1 Introduction

Développée vers le début des années soixante-dix (1970)¹ par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, la théorie interprétative de la traduction propose une approche de l'opération traduisante reposant essentiellement sur un principe : la tâche de traduction ne porte pas sur les mots mais sur le sens véhiculé par ces derniers. Ce

1. L'ouvrage de Danica Seleskovitch, *L'interprète dans les conférences internationales : problèmes de langage et de communication*, paru en 1968, constitue, en effet, le texte annonciateur de ce que sera plus tard la théorie du sens au début des années 1970.

modèle, inspiré de la pratique de l'interprétation de conférence et de la traduction écrite (Lederer, 1997), permet de redonner au processus de traduction toute sa nature d'acte de communication humaine. En considérant les méthodes qu'elle propose pour l'appréhension et le transfert du sens, on retient généralement de cette théorie son caractère universel qui tient surtout au fait qu'elle prône une nette émancipation des contingences formelles du texte source. Cette approche du processus de traduction a principalement porté, dans son élaboration et sa démonstration, sur des langues à grande diffusion, européennes ou orientales.

Dans le contexte africain, à un moment où l'on observe un intérêt renouvelé pour la traduction et l'interprétation dites *communautaires*, une réflexion sur l'universalité de la théorie du sens amène à poser deux questions : comment cette universalité se manifeste-t-elle dans une opération de traduction entre langues européennes (majeures) et langues africaines (mineures) ? Dans quelle mesure un enseignement de la traduction en langues africaines peut-il intégrer efficacement l'approche interprétative ? L'examen de telles interrogations implique nécessairement que soient pris en ligne de compte les aspects essentiellement scripturaux de l'acte de traduire, sans pour autant nier les nombreuses convergences méthodologiques qui le lient intrinsèquement à l'interprétation de conférence.

Dans les développements qui suivent, nous ouvrons une réflexion globalement guidée par ces deux grandes questions. Il ne s'agit pas tant d'engager une critique sur le modèle interprétatif en tant que tel que d'interroger son universalité dans la perspective d'une didactique de la traduction communautaire en langues africaines. C'est peut-être aussi le lieu où évoquer, dans ses aspects socio-économique et politique, la nécessité de développer une littéracie appropriée dans les langues nationales aux fins d'améliorer l'accès à la citoyenneté active.

2 La théorie interprétative aujourd'hui

La théorie interprétative de la traduction offre aux études sur la traduction des perspectives qui dépassent le cadre restrictif de la langue. À l'opposé des théories linguistiques² de la traduction, la théorie interprétative conçoit la traduction comme acte de communication dont le processus comprend trois phases successives : la compréhension du texte de départ, la déverbalisation du sens compris et la réexpression en langue d'arrivée du vouloir-dire original. À cet effet, la démarche du traducteur ne diffère pas véritablement de celle de l'interprète. Le message, seul objet du processus, correspond au vouloir-dire exprimé dans le texte de départ ; c'est le sens du propos, saisi dans sa globalité, que le traducteur réexprime en langue cible. La déverbalisation, phase intermédiaire qui traduit le caractère hautement évanescent des formes verbales porteuses du sens, implique que l'opération traduisante transite par des processus mentaux au cours desquels le vouloir-dire s'émancipe de la langue. Le traducteur ne réussit à accomplir sa tâche que s'il parvient à mobiliser, dans le processus d'appréhension et de réexpression du message, un savoir cognitif pertinent combiné à des compétences linguistiques appropriées dans les deux langues. Les supports linguistiques transportent

2. Les approches linguistiques de la traduction conçoivent essentiellement celle-ci comme relevant de la linguistique comparée (Vinay et Darbelnet, 1958), une affaire de langues en contact, un fait de bilinguisme (Mounin, 1963), une sous-discipline de la linguistique appliquée (Catford, 1965).

le message, mais n'en constituent pas l'essence ni les clés d'interprétation. C'est pourquoi le traducteur fonde le processus de compréhension et de reformulation du sens sur des éléments extralinguistiques pertinents. La théorie interprétative de la traduction appelle ainsi à un travail minutieux sur ce qui constitue l'essence de l'opération de traduction-communication : le message.

La démarche conceptuelle de la théorie du sens, qui revendique toute son autonomie vis-à-vis des théories linguistiques, transcende toute forme de différences entre les langues et propose une approche de la traduction a-linguistique. Quel que soit le type de texte considéré, la méthode de transfert de sens reste rigoureusement la même, car « le principe interprétatif s'applique à tous les genres de textes, de la poésie au texte le plus technique » (Lederer, 1994 : 224).

La théorie de l'École de Paris a connu, dans son évolution, des prolongements portant essentiellement sur la nécessité d'ouvrir davantage la traductologie à des disciplines limitrophes. Jean-René Ladmiral parle, à ce propos, de « triangle interdisciplinaire de la traductologie que constitue la synergie des trois disciplines suivantes : linguistique, philosophie et psychologie, lesquelles sont très directement mises en jeu par les problèmes de la traduction, en sorte qu'elles interfèrent au sein de la traductologie... » (Ladmiral, 2005 : 161). On l'a vu, notamment à partir de la dernière décennie du siècle dernier, ce caractère interdisciplinaire de la traductologie s'est quelque peu manifesté à travers la linguistique textuelle et la psychologie cognitive, en particulier.

L'ouvrage de Robert Larose ouvre de nouveaux pans à la réflexion sur l'opération traduisante en installant celle-ci dans le paradigme d'une « traductologie linguistique textuelle ». (Ruková, 2014 : 124) Dans le prolongement de la méthode discursive proposée par Delisle (1980) sur les textes pragmatiques, Larose introduit l'idée d'une « traduction téléologique » adossée sur un modèle intégratif³ qui, aux fins d'une évaluation des traductions, prend en considération « l'adéquation entre l'intention communicative et le produit de la traduction. » Cette conception du processus tend à réconcilier les méthodes interprétatives avec les théories linguistiques de la traduction en prônant l'élaboration d'une approche « textologique ». (Delisle, 1984) On retient généralement de l'approche de Delisle deux aspects essentiels : cette abstraction qu'elle fait de la phase de déverbalisation qu'elle semble diluer dans l'effort de compréhension, et l'existence d'une quatrième étape dite de « l'analyse justificative » destinée à la vérification de la fidélité de la traduction au sens du texte de départ. Dans sa mise en œuvre sur la traduction de textes pragmatiques, cette approche tend plus à proposer une version avancée de la théorie interprétative.

En outre, d'autres approches théoriques inspirées de la Théorie interprétative de la traduction (TIT) tendent surtout à remettre en cause l'existence de la déverbalisation et appellent à des ruptures épistémiques. En effet, bien que le principe de cette phase intermédiaire dans le processus de transfert de sens soit lui-même inspiré en partie

3. Tel que l'indique Suzana Rakova (2014 : 125), l'objectif du modèle intégratif « est de faire apparaître le profil respectif des textes en présence » à travers deux types de structures dans les textes source et cible : 1) La superstructure et macrostructure qui englobe l'organisation narrative et argumentative, les fonctions et les typologies textuelles, mais aussi l'organisation thématique du texte. 2) La microstructure qui se réfère à la forme de l'expression avec ses trois niveaux d'analyse (morphologique, lexicologique, syntaxique) et d'autre part, à la forme du contenu avec ses quatre niveaux d'analyse (graphémique, morphologique, lexicologique, syntaxique).

des travaux sur la neuropsychologie de Jacques Barbizet et la psychologie génétique de Jean Piaget (Lederer, 2015), nombre des critiques dont elle a fait l'objet depuis le début de ce siècle prennent leurs sources dans les études en sciences cognitives. Dans le processus de traduction, il est plutôt difficile de situer, avec précision, le moment où le transfert du message se passe totalement de sa couverture linguistique. L'essentiel de ce qui conduit à la réussite de l'opération se déroulant surtout dans un cadre mental, on peut donc bien comprendre qu'une réflexion sur les processus inférentiels et décisionnels revendique toute une place dans les théories interprétatives contemporaines de la traduction. « Il est alors possible de proposer une version progressiste fortement influencée par les sciences cognitives » (Durieux, 2009,12), une version qui rappelle le caractère hautement a-linguistique des mécanismes d'appréhension du sens. Plus qu'une critique en soi de la déverbalisation, les théories inférentielles et décisionnelles apportent à l'opération traduisante davantage de fondement dans les sciences cognitives. La traduction suppose ainsi, pour Christine Durieux, en tant que processus, une succession de décisions, les unes subconscientes, c'est-à-dire intervenant au cours de l'effort de compréhension, et les autres délibérées, portant généralement sur les choix linguistiques et non linguistiques que le traducteur doit opérer lors de la réexpression du sens. Le principal outil dont il se sert à ce moment est le raisonnement logique. L'enchaînement des décisions donnant lieu à une reformulation en langue d'arrivée du vouloir-dire original s'appuie fortement sur un système d'inférences qui lui permet de saisir et de maintenir le fil de transmission des unités de sens. Le traducteur n'a pas pour seul outil le raisonnement logique, mais peut faire inconsciemment appel à son affect dans l'appréhension du sens. Ce dernier n'est pas seulement le résultat d'un mécanisme d'inférences bien structuré, mais aussi le fait d'une combinaison réussie des informations qui se dégagent du texte et du bagage cognitif pertinent stocké en mémoire. L'appel aux connaissances thématiques gardées en mémoire place le processus traductif dans un schéma de construction de sens plus vaste, impliquant des efforts coordonnés de mise en place de modèles mentaux appropriés (Johnson-Laird, 1983).

Les diverses approches développées ci-dessus n'offrent, en réalité, qu'un aperçu des multiples extensions dont la théorie interprétative a pu et pourrait encore faire l'objet, tant les paradigmes de sa conceptualisation ouvrent des perspectives intéressantes à la traductologie, dans sa collaboration avec d'autres disciplines limitrophes. Dans ses rapports avec les autres courants traductologiques comme dans ses efforts de vulgarisation, la théorie du sens s'efforce de démontrer son bien-fondé scientifique et son apport à la réflexion sur le processus de traduction et d'interprétation. Les trois volumes publiés en 2005 sous le titre de *La théorie interprétative de la traduction*⁴ dressent, selon les termes de Fortunato Israel, coéditeur de cet important ouvrage collectif, « un premier bilan global de cette théorie, des conditions de sa genèse, de ses mutations, de son audience et des réactions qu'elle a suscitées, de ses liens avec les autres courants traductologiques et aussi avec les disciplines connexes. Un bilan enfin de son apport à la mise au point de modèles pédagogiques pour la formation

4. Ces trois volumes d'un total de 682 pages réunissent 34 contributions de 31 auteurs, sous la coordination de Fortunato Israel et de Marianne Lederer.

de traducteurs et d'interprètes, et de sa réception par les spécialistes œuvrant sur le terrain » (vol. I : 5).

Aujourd'hui, plus d'une décennie après ce bilan quasi complet, les défis qu'implique la communication multilingue et interculturelle sont multiples, en particulier hors des frontières européennes. En effet, les questions que pose la réflexion autour de la théorie interprétative semblent entrer en résonance avec les défis auxquels l'enseignement de la traduction dite *communautaire* pourrait être confronté sur le continent africain. Dès lors, il est utile de s'interroger sur l'apport que pourrait constituer, pour la traductologie contemporaine, une réflexion sur la traduction communautaire dans le paradigme de la théorie du sens.

3 La traduction communautaire : un nouveau paradigme pour la traductologie ?

Contrairement à l'interprétation (parfois abusivement appelée *interprétariat*) communautaire, la traduction communautaire a bien peu fait l'objet d'étude. Il est vrai que la recherche autour de cette forme de communication pour les services publics « suscite un intérêt accru dans les milieux universitaires et professionnels » (Klimkiewicz, 2005, 209), mais la plupart des études⁵ s'intéressent plutôt à la modalité orale de l'activité, en particulier dans des contextes socioprofessionnels peu ouverts et n'impliquant pas toujours des praticiens bien formés à l'exercice de la profession. À un moment où la recherche en traductologie s'ouvre davantage à diverses thématiques intéressant l'évolution des sociétés, une étude des enjeux traductologiques que pourrait comporter la traduction communautaire nous paraît fort opportune. Mais le terme porte en lui-même tant d'entendements qu'il n'est pas exclu que son acception diffère d'un contexte, voire d'un courant traductologique, à l'autre.

3.1 Traduction communautaire : qu'en retenir ?

Pour définir la traduction communautaire, il serait utile de commencer par préciser ce qu'elle n'est pas vraiment. Dans la pratique quotidienne de la traduction, l'exercice de la traduction communautaire semble généralement ignoré ou, tout au moins, bien peu réglementé en Afrique subsaharienne, tant elle est parfois assimilée à l'interprétation communautaire. Cette dernière, en effet, renvoie à cette forme d'interprétation que Martin (2000 : 208), définit comme suit :

*... the type of interpreting which caters to the social needs of a community of migrants or persons who, for some reason, do not speak the major language of the larger community and consequently face some prejudice in the exercise of their rights and obligations as far as access to public services is concerned.*⁶

5. Parmi les travaux les plus récents, on peut citer, Anne Martin (2000), Valero Garcés, Carmen et Dergam, Adriana (2003), Pöchhacker, Franz (2001), Aurelia Klimkiewicz (2005), Tiayon, Charles (2005), etc.

6. Martin, Anne (2000 : 208), citée par Tiayon (2005 : 2) : « ... cette forme d'interprétation qui répond aux besoins sociaux d'une communauté de migrants ou de personnes qui, pour une raison ou une autre, ne parlent pas la principale langue de la communauté majoritaire et sont ainsi confrontés à des difficultés pratiques dans l'exercice de leurs droits et obligations en ce qui concerne l'accès aux services publics. » (Notre traduction)

Si l'interprétation communautaire est bien souvent restreinte à la traduction orale voire à la médiation culturelle dans le cadre de services publics (hôpitaux, postes de police, cours et tribunaux, tout autre établissement offrant des services publics, etc.), la traduction dite communautaire, quant à elle, ne peut se réduire, en tant qu'activité écrite, aux documents écrits relevant desdits services. Cette définition tend, en réalité, à l'assimiler à la traduction spécialisée portant sur des documents issus de domaines de spécialité donnés. Aux fins des développements qui suivent, nous ne nous intéressons pas à cette conception de la traduction communautaire qui concerne la traduction de documents liés aux divers services publics dans lesquels l'interprète communautaire exerce. Cette étude examine essentiellement la traduction pour les communautés linguistiques minoritaires (ici, d'Afrique), dans le cadre de politiques et initiatives de traduction locales vers les langues africaines, entreprises à des fins de sensibilisation et d'information.

Dans un contexte de production accélérée des savoirs, il est important que toutes les communautés d'Afrique n'ayant pas accès aux langues de diffusion de ces derniers puissent se les approprier dans leurs propres langues. Confier cette tâche à la traduction communautaire, c'est aussi en faire un premier moyen d'aide à la promotion d'une citoyenneté active au sein des communautés nationales. Aujourd'hui, dans la plupart des pays francophones d'Afrique subsaharienne, on note bien un intérêt croissant pour la traduction en langues locales dans divers secteurs d'activité allant de la religion à des domaines socio-économiques tels que le commerce, la politique, la santé et la prévention, etc. Cet intérêt est d'autant plus justifié que plusieurs acteurs locaux scolarisés sont convaincus que traduire en langues africaines constitue « une condition nécessaire pour la sauvegarde et la promotion de leurs cultures, pour la participation des citoyens à la vie du pays, pour pouvoir échanger expérience et techniques, et pour faciliter la vie quotidienne. » (Gerbault, 2013 : 10) Si l'on veut que les connaissances pratiques qu'une infime partie des citoyens a acquises en langues étrangères (officielles, en général) dans des domaines clés de développement socio-économique profitent à la grande majorité des populations n'ayant pas accès à ces langues, il est aujourd'hui urgent de travailler à la mise en place de politiques de traduction vers les langues africaines. Cette vaste entreprise presque continentale porte en elle les promesses d'une véritable démocratisation continue et efficace des savoirs au profit des communautés locales. Toutefois, dans sa mise en œuvre, elle nécessitera que soient progressivement levés les principaux obstacles dont l'essentiel reste lié au problème crucial du faible niveau de développement de la littéracie. Il est clair que le travail sur et pour l'écriture des langues africaines est un préalable non négociable, afin que les efforts de traduction ne soient pas simplement vains. En effet, réussir le transfert de savoirs en langues africaines n'est qu'une étape certes importante, mais dont l'efficacité reste intrinsèquement subordonnée à la capacité des citoyens non scolarisés à accéder auxdits savoirs en toute autonomie. Mais, en même temps, de l'autre côté, cette partie des citoyens, détentrice des savoirs techniques dans des secteurs aussi cruciaux que la santé, l'agriculture, l'industrie, etc. sait peu ou pas du tout transmettre ceux-ci en langues africaines. « Il faut donc les y aider en rendant les langues africaines capables de supporter et de véhiculer les connaissances modernes. » (Diki-Kidiri, 2004 : 65). À cette fin, il est essentiel d'encourager et de soutenir les collaborations scientifiques

entre spécialistes des domaines impliqués tels que la terminologie, la lexicographie, la socioanthropologie et la traduction, entre autres. Les travaux à réaliser, pouvant s'appuyer sur l'existant⁷, devront viser à la mise en place puis à la vulgarisation de termes scientifiques et techniques en langues africaines, à travers notamment des plateformes collaboratives ouvertes. Le succès d'une telle entreprise contribuera à encourager une traduction communautaire au service de la citoyenneté active et de la vulgarisation des savoirs.

Au regard de ce qui précède, il semble bien que l'un des défis actuels que pose à la traductologie la traduction communautaire réside dans l'élaboration théorique de cette dernière afin de lui aménager toute sa place dans les études de traduction, en contexte multilingue notamment. Cette théorisation devra faire écho aux réalités quotidiennes de sa pratique. À cet effet, ce nouveau champ de réflexion ouvre la voie à de plus larges perspectives épistémologiques, dont l'opérationnalisation pourrait bien s'inscrire dans le paradigme de la.

3.2 Traduction communautaire et théorie interprétative de la traduction

Bien qu'elle ait été élaborée et illustrée à partir de langues à grande diffusion, la TIT prône une approche du processus de traduction dépendant très accessoirement des aspects linguistiques. En effet, un peu plus de deux décennies après leur élaboration, la plupart des approches que prône cette théorie restent encore applicables à des langues bien peu considérées dans les études en traductologie descriptive. En effet, si « la démarche du bon traducteur est fondamentalement la même, quelles que soient les langues, et quel que soit le texte en cause » (Lederer, 1994 : 224), l'application des principes de la TIT à tout acte de traduction impliquant les langues africaines semble *a priori* possible.

Telle qu'elle est entendue dans cette étude, la réalisation d'une traduction de type communautaire ne fait pas exception à la démarche consubstantielle à l'opération traduisante : comprendre puis réexprimer le sens. Dès lors s'effondre la barrière que constitue la langue à faible diffusion, réceptrice ou initiatrice de la traduction. En partant de ce postulat, l'on peut valablement envisager la possibilité d'« une validation dans le plus grand nombre de paires de langues »⁸ des principes généraux de la théorie du sens.

Sur le continent africain, on le sait, les besoins de traduction sont énormes. En Afrique noire francophone, malgré la hiérarchisation des langues qui confère au français le statut de langue officielle, la place des langues locales est de plus en plus revendiquée, en particulier lorsqu'il s'agit d'intégrer et d'impliquer les populations locales dans les actions de développement quotidiennes. Et pour ce faire, aucun domaine de connaissance ne doit être négligé, si tant est qu'il soit utile au progrès des communautés.

7. On s'appuiera sur divers travaux déjà réalisés sur cette question et dont les résultats pourraient être étendus à d'autres langues ou réutilisés à des fins d'amélioration. On peut citer, notamment, le programme linguistique de Microsoft « Global Strategic Alliance, Unlimited Potential Engagement in Africa, 2007 » ou encore les travaux de Nazam Halaoui (1987, 1991).

8. Lederer, Marianne (1997) : « La théorie interprétative de la traduction : un résumé » dans *Revue des lettres et de traduction*. No 3, p. 11-20.

La traduction en langues africaines ne doit pas être appréhendée comme un domaine totalement isolé du champ d'application des principes généraux issus de la traduction entre langues à grande diffusion. Pour la sortir des frontières que lui imposent tant les différences interlinguales que les limites terminologiques de la plupart des langues africaines, elle doit être étudiée dans le paradigme de la TIT. Cette démarche est d'autant plus fondée que le transfert de sens constitue le seul aspect invariant dans le processus, quelles que soient les langues en jeu. Le recours au principe interprétatif est pourtant effectif, de façon intuitive (pourrait-on penser), dans bien des traductions relevant de divers domaines. À titre d'exemples, jetons un regard sur quelques extraits de traductions réalisées du français vers le wolof et le joola.

Dans le cadre d'une campagne nationale de communication pour la promotion de la planification familiale au Sénégal, financée par l'USAID, l'expression wolof *moytu nef* a été utilisée comme slogan. Le verbe *moytu*, employé ici dans sa forme infinitive, signifie « éviter, faire attention à ». Le terme *nef* est généralement traduit par l'expression « grossesses ou naissances trop rapprochées ». Signifiant donc littéralement « éviter les naissances trop rapprochées », *moytu nef* présente deux atouts majeurs, sur les plans sémantique et culturel. D'abord, le choix d'une modulation contractée a permis de rendre le message porté par l'énoncé de départ circonscrit dans un contexte caractérisé par une grande mobilisation à l'échelle nationale. Dans le flot des mots utilisés pour communiquer autour de la planification familiale, seul le sens, un message, reste invariant : inviter les familles à espacer davantage les naissances. Ensuite, compte tenu du traitement culturel réservé à la vie de couple au Sénégal, caractérisée par divers tabous, ainsi que du contexte religieux qui prévaut⁹, le style lapidaire de l'expression tout comme le choix des termes, expressifs de la pudeur dont est empreint le message, font penser à une tradaptation.

Vers le joola, la traduction de l'article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*,

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »,

a donné ce qui suit :

« *Bukanak búrom nan kuwolimi kurere kererer di waafaw búrom. Kubabaj poop búyejet di karampenoor.* »

Le degré d'élaboration lexicale de la langue joola dans le domaine concerné, comparé à celui de la langue de départ, devrait donner lieu à un foisonnement à l'arrivée. Mais, en lieu et place, c'est plutôt à la contraction que le traducteur a intuitivement eu recours, sans doute guidé par la finalité de l'acte de traduire : la transmission d'un message. Peu importent les contingences d'ordre linguistiques. Dans la première phrase, la traduction du passage « ... libres et égaux en dignité et en droits » par « *kurere kererer*

9. Plus de 90 % des Sénégalais pratiquent l'islam, religion qui, de l'avis de certains savants de la jurisprudence et du droit musulman, ne reconnaît pas la licéité de la planification familiale.

di waafaw búrom » relève d'une simplification¹⁰. En procédant par une simplification de la langue de départ (le français en général) en vue de sa traduction plus flexible en langues africaines, le traducteur a pu agir librement sur les unités de sens, privilégiant ainsi le transfert du vouloir-dire à la recherche de correspondances. Le choix du terme complexe totalisateur « *di waafaw búrom* » signifiant mot à mot « en toutes choses », pour rendre « en dignité et en droits » relève certainement de cette démarche. En effet, une traduction par correspondance des termes *dignité* et *droits*, respectivement par les entrées jóola *kalegen* et *buruy*, risque de donner lieu à une idée floue voire inintelligible du sens, tant leur usage, dans ce sens, reste rare et peu connu des locuteurs de la langue. Il en est de même pour la contraction opérée sur la deuxième phrase de cet article, rendue par seulement cinq mots, *Kubabaj poop búyejet di karampenoor*, mot à mot « sont aussi animés d'un esprit de solidarité », a permis de surmonter les difficultés lexicales en ne retenant de l'énoncé que son message.

La traduction wolof des articles trois et quinze de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* se présente comme suit :

Article 3.

« *Nit kune war naa dund ci tawfeex ak kaaraange.* »

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Article 15.

« *Nit ku ne am na sañ-sañ xeetoo cim réew.* »

« Tout individu a droit à une nationalité. »

Une traduction littérale de ces deux articles, qui permettrait d'avoir une idée de la pertinence des termes choisis, serait : (article 3) « Chaque personne/individu doit vivre dans le bien-être et la sécurité » et (article 15) « Chaque personne/individu a le droit d'appartenir à un pays/une patrie ».

La première traduction est le fruit d'une contraction à la fois lexicale et sémantique de l'original. On note, en effet, une perte du signifiant *liberté* compensée par l'emploi du wolof *tawfeex* qui, au-delà de la signification première à laquelle il renvoie (sensation de bien-être), porte surtout le sens de *liberté* par son suffixe *-féex*, que l'on retrouve dans le terme *péex* (liberté et bien-être). En outre, à côté de la transposition effectuée sur le substantif *vie* rendu par le verbe wolof *dund*, on peut relever une légère modulation sur le terme *droit* traduit par le verbe *war*. L'utilisation de ces deux procédés, assortis d'une simplification des termes clés français, permet ici au traducteur de concentrer le sens de l'énoncé sur trois termes clés en wolof : *dund*, *tawféex* et *kaaraange*. Par ailleurs, la difficulté apparente que présente la traduction de l'article 15 se situe au niveau du terme *nationalité* rendu en wolof par le syntagme *xeetoo cim réew*. On

10. Dans une étude antérieure (Sambou, 2012 : 320), nous nous sommes attaché à démontrer la pertinence du procédé de la simplification, tel que proposé par Pierre C. Ilboudo (1986 : 24), linguiste burkinabè s'intéressant à l'étude des rapports de communication entre les langues africaines et les langues européennes, en collaboration avec l'Institut l'INADES-Formation, organisation interafricaine de développement.

constate que la traduction est ici essentiellement le fait d'une explicitation que le traducteur a préférée à un emprunt ou à une correspondance lexicale dont le wolof ne dispose pas. C'est ce vide lexical que le traducteur a su combler en privilégiant la théorie interprétative de la traduction.

Ces exemples montrent que le principe interprétatif peut parfaitement s'appliquer à la traduction en langues africaines. La non-maîtrise des différences linguistiques entre ces dernières et les langues à grande diffusion ne peut véritablement entraîner des résistances à la traduction que lorsque le transfert linguistique constitue le principal objet de l'acte de traduction. À ce titre, toute réflexion pour une didactisation de la traduction communautaire gagnerait à intégrer les principes généraux de la théorie du sens, qu'ils relèvent directement de la pensée de Seleskovitch ou s'inscrivent globalement dans le prolongement de ses idées.

4 Vers une didactique de la traduction communautaire par le modèle interprétatif

Les propos qui suivent énoncent un certain nombre de principes préalables à une didactisation de la traduction communautaire en contexte africain.

Au regard de l'intérêt croissant dont elle fait l'objet en ce vingt et unième siècle, la traduction communautaire, qu'elle soit de l'interprétation ou de la traduction, « ... occupe toujours une place marginale dans les programmes de formation et de perfectionnement. » (Klimkiewicz, 2005 : 209). Plus d'une décennie après ce constat, la recherche et la formation dans ce champ n'ont pas véritablement évolué, en particulier dans le domaine restreint de la traduction. Pourtant, autant la recherche que la formation sur la traduction communautaire ont l'avantage de participer ou de conduire à une sorte de « remaniement » des paradigmes dans le vaste domaine des études de la traduction. Les perspectives didactiques qu'une conceptualisation de la traduction communautaire pourrait ouvrir dans le cadre des études en traductologie appliquée devront inviter à une réflexion plus orientée sur la combinaison des langues africaines avec les langues à grande diffusion. Cette démarche permettra, d'une part, d'ouvrir le partenariat linguistique à la traduction et, d'autre part, d'aligner l'outillage terminologique des langues africaines sur l'évolution des différents domaines de progrès.

Dans le cadre de la mise en place des programmes de traduction affiliés au Réseau panafricain pour un master en traduction et interprétation de conférence (PAMCIT en anglais), des efforts sont en cours dans quelques universités membres en vue d'intégrer les langues africaines dans les combinaisons linguistiques offertes. C'est le cas notamment au Centre de traduction et d'interprétation de conférence de l'Université de Nairobi, qui offre le kiswahili au même niveau que des langues à grande diffusion telles que l'anglais, l'arabe, le chinois et le français. Au même moment, les langues locales opèrent progressivement une percée dans le fonctionnement des institutions¹¹ et services publics de plusieurs pays africains. Le swahili, première langue africaine

11. On peut citer, à titre d'exemples, le cas du Sénégal qui a admis depuis décembre 2014 l'utilisation de six langues nationales à l'Assemblée nationale, grâce à la mise en place d'un système d'interprétation simultanée. En outre, depuis plusieurs décennies, les justiciables sénégalais peuvent avoir accès à l'information judiciaire en langues nationales grâce aux services d'interprètes de cours et tribunaux relevant du ministère de la Justice. On trouve les mêmes pratiques au Burkina Faso, au Niger, etc.

à grande diffusion au sud du Sahara, a fini de s'implanter dans les communications officielles dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est et des Grands Lacs comme le Kenya, la Tanzanie, le Congo, la République démocratique du Congo et plus récemment au Rwanda.

Pour accompagner cette grande dynamique irréversible à l'échelle continentale, il est important, au-delà des questions liées à l'exercice de la profession, telles que le statut et l'éthique, d'axer la recherche sur la définition des contenus de formation. Dans cette dynamique, on ne perdra pas de vue le fait que toute didactisation de la traduction en langues africaines porte en germe une certaine remise en cause des méthodes classiques en vigueur. À ce titre, la conception des contenus didactiques, tout comme l'élaboration d'approches pédagogiques, devra veiller à anticiper les erreurs de traduction récurrentes essentiellement dues au chevauchement et à la confusion des rôles des langues en combinaisons. En effet, en choisissant la langue étrangère ou officielle comme médium d'enseignement, on tend à lui conférer une certaine supériorité hiérarchique dans les combinaisons linguistiques des apprenants censés traduire vers leurs langues maternelles (locales). Cette option est susceptible d'entraîner des blocages psychopédagogiques chez ces derniers et même de perturber, dans une certaine mesure, leurs stratégies d'acquisition de la compétence de réexpression en langue maternelle.

5 Conclusion

Cette étude s'est attachée à démontrer la compatibilité des principes fondamentaux de la théorie du sens avec la performance en traduction communautaire. Traduire vers les langues africaines s'inscrit finalement dans la même démarche que lorsque l'acte est accompli entre deux langues à grande diffusion. Tant que l'opération vise la transmission d'un message, toutes les contingences linguistiques susceptibles de constituer un blocage à la réalisation de cette tâche disparaissent. L'application du principe interprétatif libère le processus de traduction des difficultés que pourraient constituer les différences formelles entre les deux langues. Appréhendée ainsi, la démarche interprétative ouvre de réelles perspectives à l'enseignement et à la pratique de la traduction communautaire.

Mais, on l'a vu, la mise en œuvre d'une politique endogène de la didactique et de la pratique de cette forme de traduction n'échappe pas aux défis liés à l'écriture et à l'outillage des langues africaines. C'est pourquoi la recherche sur cette question constitue une étape cruciale préalable à toute conception de contenus didactiques.

Certains aspects abordés dans la présente étude, liés notamment au développement de la littéracie en langues africaines ne sont abordés qu'en termes de préliminaires à la mise en place d'une didactique intégrée de la traduction communautaire en contexte africain. Dans cette perspective, la poursuite d'une telle réflexion devra clairement s'orienter vers des propositions didactiques intégrant la primauté de la notion de sens sur tout autre aspect dans le processus d'acquisition de la compétence de traduction.

Bibliographie

- Catford, John C. (1965). *A Linguistic Theory of Translation*. Oxford : Oxford University Press.
- Delisle, Jean. (1980). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Durieux, Christine. (2009). « Vers une approche décisionnelle de la traduction ». *La Revue LISA/LISA e-journal*. Volume VII – n° 3, pp 349-367.
- Gerbault, Jeannine. (2013). « Gestion de la traduction : regards sur l'Afrique subsaharienne du XXI^e siècle ». *Le Bulletin du CRATIL*, n° 10. Paris : ISIT-CRATIL.
- Gile, Daniel. (2005). *La traduction. La comprendre, l'apprendre*. Paris : PUF.
- Halaoui, Nazam. (1991). « La terminologie des langues africaines, esquisse d'une problématique ». *Meta*, 36 (1), p. 291-300.
- Halaoui Nazam. (1987). « Le bilinguisme dans la rédaction du lexique spécialisé », in *Bofcan*, n° 8.
- Ilboudo, Pierre C. (1986). *Le mariage de Tinga*. Paris : Editions Silex.
- Israel, Fortunato et Lederer, Marianne. (2005). *La théorie interprétative de la traduction I. Genèse et développement*. Paris : Caen : Minard.
- Johnson-Laird, Philip N. (1983). *Mental Models : Toward a Cognitive Science of Language, Inference and Consciousness*. Harvard University Press
- Klimkiewicz, Aurelia. (2005). « L'interprétation communautaire : un modèle de communication "triadique" ». *TTR*, 182, p. 209-224
- Ladmiral, Jean-René. (2005). « Cousinages intellectuels », in *La Théorie interprétative de la traduction*, Tome 1, éd. F. Israël & M. Lederer, Paris-Caen, Minard, pp141-162.
- Larose, Robert. (1989). *Théories contemporaines de la traduction*. Sillery (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 2^e éd.
- Lederer, Marianne. (2015). « Interpréter pour traduire, de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, nouvelle édition dans la collection Traductologiques, chez les Belles Lettres ». *Le Bulletin du CRATIL*, n° 14. Paris : ISIT-CRATIL.
- Lederer, Marianne. (1997). « La théorie interprétative de la traduction : un résumé ». *Revue des lettres et de traduction*, n° 3. Université Saint-Esprit de Kaslik, p. 11-20.
- Lederer, Marianne. (1994). *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*. Paris : Hachette.
- Martin, Anne. (2000). « La interpretación social en España », in Kelly, Dorothy (éd.) *La traducción y la interpretación en España hoy. Perspectivas profesionales*, Granada : Comares, p. 207-223.
- Mounin, Georges. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard.
- Pöchhacker, Franz. (2001). « Quality Assessment in Conference and Community Interpreting ». *Meta*, vol. XLVI, No. 2, p. 409-425.
- Rakova, Zuzana. (2014). *Les théories de la traduction*. Brno : Masarykova univerzita.
- Sambou, Aly. (2012). *Traduction pédagogique et didactique des LVE en contexte multilingue : le cas du Sénégal. Implications sociolinguistiques*. Thèse à la carte. Lille 3 (France) : ANRT.
- Seleskovitch, Danica. (1985). « Interprétation ou interprétariat ? ». *Meta*. Numéro spécial : Interprétation de Conférence 30 :1, p. 19-24.
- Seleskovitch, Danica et Marianne Lederer. (1984). *Interpréter pour traduire*. Paris : Minard.
- Valero Garcés, Carmen et Dergam, Adriana. (2003). « ¿Mediator social = Mediator interlingüístico = Interprete? Práctica, formación y reconocimiento social del interprete en los servicios públicos », in *La evaluación de la calidad en interpretación : docencia y profesión*. Granada : Comares.